

Bilan accès précoce à 4 ans

Entre 2021 et 2025, plus de **140 000 patients** en situation d'impasse thérapeutique ont bénéficié du nouveau dispositif d'accès précoce

394 décisions d'accès précoce tous motifs confondus

94 premières demandes pré-AMM premières demandes post-AMM

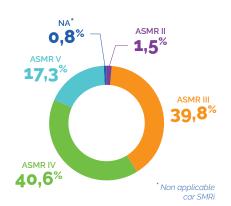
171 ements*, con

renouvellements*, continuités, nouvelles données et retraits d'autorisations

* dont renouvellements tacites

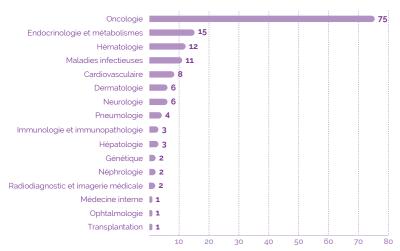
223 décisions rendues pour les premières demandes





Aires thérapeutiques premières demandes

Décisions favorables (n = 152)





80 jours

www.has-sante.fr

Le délai médian d'instruction des premières demandes est de 80 jours soit 10 jours de moins que fixé par la loi.



17 mois

Les médicaments disponibles en accès précoce le restent en moyenne 17 mois (510 jours) avant leur inscription en droit commun (9 mois dans le bilan à 2 ans, 13 mois dans le bilan à 3 ans).

Novembre 2025

Données du 01/07/2021 au 30/06/2025

X in f □